## Légalité de l'activité

	_
Par geoss34	_

Je souhaite créer une entreprise afin d'aider des personnes étrangères à accéder à des services français. Est-il possible par exemple de me faire payer pour aider une personne à réaliser des démarches (ouverture compte bancaire, obtention ligne mobile & internet, etc.)?

Si oui, il y a t'il une régulation spécifique à ce sujet?

je vous remercie par avance!

Geo

Bonjour,